

# Actualités

Décembre 2009

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### UN CABINET PRIVÉ CONTRIBUE À LA RÉDACTION D'UNE PROPOSITION DE LOI

Une nouvelle proposition de loi de Jean-Luc Warsmann a une fois encore « agité le spectre des lobbies ». Lors du débat en hémicycle, le député Jean-Jacques Urvoas « a fait état d'une rumeur » selon laquelle une partie du texte aurait été rédigée par un « cabinet privé », « cabinet qui pourrait servir des intérêts privés »...

Voir page 1

## OPUS DEI

### POURQUOI L'OPUS DEI EST-ELLE DANGEREUSE ? 165 ANCIENS RESPONSABLES TÉMOIGNENT

Dans un éditorial dédié à ce témoignage, Golias précise que ce document a été rédigé par un comité de rédaction composé de 165 anciens membres de l'organisation. Il décrit des pratiques déviantes qui s'accomplissent...

Voir page 6

## SOKA GAKKAI

### NOËL À TRETS

Le repas municipal de fin d'année de la ville de Trets (13) organisé par le maire, Jean-Claude Féraud le 18 décembre 2009 dans une salle mise à disposition gratuitement par le centre européen du bouddhisme de Nichiren, propriété de la Soka Gakkai, a fait la une des journaux « La Provence » et La Marseillaise...

Voir page 7

## COMMUNICATION FACILITÉE

### UNE ATTEINTE À LA DIGNITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Cette méthode a été épinglée dans les rapports 2005 et 2006 de la MIVILUDES et sévèrement dénoncée dans le rapport de la Commission d'enquête parlementaire relative à l'influence des mouvements à caractère sectaire et aux conséquences de leurs pratiques sur la santé physique et mentale des mineurs...

Voir page 4

**Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu Victimes de Sectes**  
Reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, membre associé de l'UNAF

Centre d'accueil, d'étude et de documentation sur les mouvements sectaires  
130 rue de Clignancourt - 75018 Paris - Tel : 01.44.92.35.92 - Fax : 01.44.92.34.57  
www.unadfi.org - SIRET : 335255956 00039

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS - FRANCE POUVOIRS PUBLICS

Assemblée nationale - Commission européenne 1  
MIVILUDES - ADFI 2

## PHÉNOMÈNE SECTAIRE

MIVILUDES - « Les reclus de Monflanquin » 3  
Colloque 4

## GROUPES

Amour et Miséricorde - Eglise internationale du Christ 5  
Eglise Universelle du Royaume de Dieu - Opus Dei 6  
Scientologie - Soka Gakkai - Témoins de Jéhovah 7

## DIVERS

Association « Un espoir pour Zoé » - Abus de faiblesse 8  
Communication facilitée - Divers pour information 9  
Religion / Enseignement 10

## ACTUALITÉS - ÉTRANGER GROUPES

FLDS - Eglise de l'Unification - Mouvement raëlien - Scientologie 12  
Témoins de Jéhovah 13

## DIVERS

Magie noire : Brésil 13  
Développement personnel : Australie - Laïcité : Pologne, Espagne 14  
Religion : Suisse, Algérie - Animisme : Russie - Sport et religion : Brésil 15

## À VOIR, À LIRE

Lettre bimestrielle de la MIVILUDES - Bulletin du CLPS 16

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### UN CABINET PRIVÉ CONTRIBUE À LA RÉDACTION D'UNE PROPOSITION DE LOI

Une nouvelle proposition de loi de Jean-Luc Warsmann a une fois encore « agité le spectre des lobbies ». Lors du débat en hémicycle, le député Jean-Jacques Urvoas « a fait état d'une rumeur » selon laquelle une partie du texte aurait été rédigée par un « cabinet privé », « cabinet qui pourrait servir des intérêts privés ».

Après l'épisode de la Scientologie, Jean-Jacques Urvoas se dit « plus vigilant sur la façon dont M. Warsmann gère son texte ». Il attend également que Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, lui transmette la copie de la décision du Conseil d'Etat sur ce texte.

« Pressé de répondre », le président de la commission des lois, Jean-Luc Warsmann, a fini par déclarer qu'un cabinet, Lexisnexis, spécialisé dans l'information juridique, avait contribué à la rédaction d'une partie de la proposition de loi sur la simplification du droit.

Lexisnexis a été payé 84.000 euros sur le budget de l'Assemblée nationale.

Selon Jean-Luc Warsmann, « une quinzaine de pro-

fesseurs d'université » ont « épluché » l'ensemble des codes pour y relever des dispositions obsolètes. Un appel d'offres pour « ce travail d'expertise » avait été lancé en octobre 2008. Trois questeurs de l'Assemblée avaient validé le cahier des charges sur l'appel d'offres.

De son côté, Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale justifie la procédure en déclarant que « toutes les commissions permanentes disposent de crédits depuis toujours pour faire procéder à des études par des cabinets extérieurs ».

(Source : *L'Express.fr*, Tefy Andriamanana, 02.12.2009 & *L'express.fr*, Tefy Andriamanana, 07.12.2009 & *Nouvelobs.com*, 08.12.2009)

## COMMISSION EUROPÉENNE

### QUESTION POSÉE PAR CRISTIANA MUSCARDINI (GROUPE DU PARTI POPULAIRE EUROPÉEN) À LA COMMISSION SUR LES RAMIFICATIONS DE LA SCIENTOLOGIE

Une enquête publiée par « Panorama », un hebdomadaire italien, fait état de groupes-écrans de la Scientologie. Par le biais de ces groupes, l'organisation cherche à accroître son influence et inonde de « projets de loi les hémicycles de la moitié de l'Italie ». Les méthodes de la Scientologie ont été vendues à des entreprises telles que Kellogg's, Assitalia, Biofin, Hayes Lemmerz et Assopiastrelle qui, « indirectement et à leur insu », auraient fini par financer le mouvement...

Réponse le 27.11.09 du président de la Commission, M. Barroso, à lire sur le site :

[http://groups.google.com/group/fr.soc.sectes/browse\\_thread/thread/f0657d18d13a9524](http://groups.google.com/group/fr.soc.sectes/browse_thread/thread/f0657d18d13a9524)

## A signaler

### COURRIER DES MAIRES, NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2009

- L'arsenal juridique contre les dérives sectaires : la répression, le médico-social, les sources de blocage à l'identification des sectes.
- Bilan de jurisprudence : ordre public, libertés, neutralité et égalité, un équilibre délicat.
- Dix conseils pour lutter contre les dérives sectaires.
- La boîte à outils du maire.

Ces articles peuvent être consultés sur les sites internet suivants :  
<http://www.courrierdesmaires.fr/juridique/article-dossier-l-arsenal-juridique-contre-les-derives-sectaires-3068.html?dossier=158>

<http://www.courrierdesmaires.fr/juridique/article-dossier-dix-conseils-pour-lutter-contre-les-derives-sectaires-3081.html?dossier=158>

<http://www.courrierdesmaires.fr/dossiers-guides/essentiel-sur-contrer-les-derives-sectaires-la-boite-a-outils-du-maire-158.html>

## MIVILUDES

### COLLOQUE DE LA MIVILUDES À LYON, 26 NOVEMBRE 2009

Roland Debbasch, recteur de l'académie de Lyon, intervenait au colloque « Vigilance et lutte contre les dérives sectaires - Etat des lieux en France » qui s'est tenu à Lyon le 26 novembre 2009. Pour ce qui est de l'enseignement à domicile, le recteur a déclaré, qu'à l'académie de Lyon, il est fait « en sorte qu'une famille fasse l'objet d'un contrôle au moins tous les deux ans ».

De son côté, le président de la MIVILUDES, Georges Fenech, précise que l'Education Nationale mène actuellement une enquête « pour mieux cerner si la liberté d'enseignement dispensée dans les familles n'est pas dévoyée par les communautés fermées ». Il ajoute enfin que la MIVILUDES publiera un « guide pratique de la protection des mineurs » en 2010.

(Source : *aef.info*, 02.12.2009)

## ADFI

### L'ADFI 63 AUVERGNE NOUS SIGNALE :

Il semblerait que la Scientologie se livre désormais à un démarchage par téléphone en se présentant sous le couvert du Centre de dianétique et en proposant de répondre à un questionnaire...

[Cette démarche démontre une fois de plus le caractère commercial de cette organisation qui ne cesse, pourtant, de se présenter comme « religieuse » !

Rappelons que la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et le code des postes et des communications électroniques prévoient que toute personne physique a le droit de s'opposer sans frais à ce que ses données [...] soient utilisées à des fins de prospection commerciale ou de marketing.

En outre une directive européenne protège les consommateurs contre des pratiques commerciales trompeuses ou agressives.

Pour plus d'informations : <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/sujet-1039-demarchage-abusif-par-telephone>

## MIVILUDES

### LA MIVILUDES A TERMINÉ SA MISSION EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Après quelques jours en Polynésie française, le président de la MIVILUDES, Georges Fenech, juge, lors d'un entretien, que la situation « n'est pas pire qu'en métropole » mais qu'elle est « tout au moins aussi préoccupante ». Sans exagération, il pense pouvoir affirmer que les 6.000 adeptes dont il parlait à son arrivée sont sans doute « bien plus nombreux ». Il confirme qu'il y aurait une vingtaine de mouvements générateurs « de situations préjudiciables » : isolement d'individus inféodés à une idéologie, connotations anxiogènes de certains discours apocalyptiques... Il ajoute encore qu'il y a une « insuffisance de prise en compte de ce phénomène par les pouvoirs publics et les politiques ».

Georges Fenech a rencontré les acteurs du Pays et de l'Etat ainsi que des responsables des principales confessions religieuses (catholiques et protestantes)

Par ailleurs, il a été invité dans la communauté du Mont Thabor où le responsable « lui a fait part de ses certitudes », notamment que l'école pourrait être « mauvaise » et qu'on y apprend « des mauvaises choses ». Il ajoute que l'enseignement y est dispensé par des « taties » dont on sait peu de choses et il rappelle que, s'il n'est pas interdit d'éduquer les enfants « sans le concours de l'école », encore faut-il procéder à des vérifications... Le ministre de l'Education lui a donc assuré qu'il allait confier une mission concernant la déscolarisation à l'un des membres de son cabinet. En effet,

l'absence de structures de signalement des enfants non scolarisés restent un « handicap » pour le repérage de mouvements susceptibles d'être à l'origine de pratiques « dangereuses pour la liberté, l'intégrité physique et mentale et la dignité de l'homme ».

Georges Fenech préconise également la création d'une cellule de vigilance qui serait l'équivalent des conseils départementaux de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes. Il a aussi proposé au président du Pays d'envoyer des « conseillers techniques » pour assurer des formations auprès de relais comme, par exemple, les chefs d'établissements scolaires, les assistantes sociales, etc... En outre pour lutter contre les dérives thérapeutiques, un travail de recherche sera effectué en accord avec le ministère de la Santé.

Georges Fenech fera un rapport de sa mission et en adressera une copie aux autorités de l'Etat et du Pays, y compris à l'institution judiciaire. Il a rappelé que la loi About-Picard du 12 juin 2001 pour dénoncer l'abus de faiblesse « est applicable en Polynésie française ».

Enfin, il espère qu'une association de prise en charge des victimes comme l'UNADFI ou le CCMM sera créée.

(Source : *Les Nouvelles de Tahiti*, 18.12.2009 & *tahiti-presse.pf*, 17.12.2009)



### « LES RECLUS DE MONFLANQUIN »

#### UNE SECTE, VERSION 3ÈME MILLÉNAIRE

Sur la forme, Thierry Tilly a appliqué des méthodes déjà éprouvées mais sur le fond, il a fait preuve de « créativité », inventant une doctrine sectaire bien à lui, à mi-chemin « entre Harry Potter, Star Wars et Le Seigneur des Anneaux ». Il s'est ainsi prétendu le porte-parole de Blue Light Foundation, « une association plus puissante que l'OTAN, l'ONU et le FMI réunis car oeuvrant « à la restauration de l'équilibre du monde ». Il a ainsi réussi à faire croire qu'aux temps des croisades, les Védrières appartenaient « à une

caste supérieure » et la paix sur terre étant menacée, ils se devaient « aujourd'hui de faire honneur à leurs ancêtres »... Thierry Tilly les avait convaincus de vivre dans le noir en les amenant à croire qu'ils pourraient être « attaqués au sabre laser »...

Cette situation extrême ne surprend pas la psychologue-clinicienne, Sonya Jougla, spécialisée dans la prise en charge des victimes de sectes car, explique-t-elle, « la secte est entrée en eux à leur insu : ils ont été manipulés mentalement par quelqu'un qui a su exploiter leurs failles. »

(Source : *Marianne*, 04.12.2009)

### LES DERNIERS RECLUS « EXFILTRÉS »

Après une opération menée du 9 au 13 décembre 2009 à Oxford et Bristol « et qualifiée de « exit counseling » (exfiltration) par Me Picotin, les sept membres de la famille de Védrines restés encore sous l'influence du gourou, Thierry Tilly, ont fini par « se libérer ». Ils sont sur le point de rentrer en France.

L'avocat avait organisé deux opérations successives en Angleterre avec une psychanalyste, un criminologue et un « chauffeur spécialisé ». La première opération, en novembre, avait permis à Guillaume de Védrines, 32 ans, de sortir.

Me Picotin explique que les sept derniers membres se sont constitués partie civile. L'un d'eux, un ancien obstétricien bordelais, Charles-Henri de Védrines, a été entendu par Stéphane Lorentz, le juge d'instruction en charge de l'affaire, et cette audition a permis d'enregistrer de nouvelles charges contre Thierry Tilly.

C'est la mère de Guillaume, Christine de Védrines, qui, en mars 2009, avait permis de déclencher la machine judiciaire.

Rappelons que Thierry Tilly, suspecté d'avoir maintenu sous emprise et entièrement ruiné 11 membres de la famille de Védrines, âgés de 24 à 96 ans, a été interpellé le 21 octobre en Suisse dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen, puis « mis en examen le 28 octobre à Bordeaux pour escroqueries, abus de faiblesse, extorsion de fonds, séquestration avec actes de torture et barbarie ». Il est écroué à la maison d'arrêt de Gradignan.

(Source : *AFP*, 17.12.2009)

### LES SIX « EXFILTRÉS » TOUJOURS EN GRANDE-BRETAGNE

Les six Français libérés de l'emprise du gourou, Thierry Tilly, entre les 9 et 13 décembre n'ont pas quitté l'Angleterre. Ils travaillent sur leur dossier et se rendront en France au moment de la convocation du juge d'instruction en charge du dossier à Bordeaux, explique Me Daniel Picotin, l'artisan de leur « exfiltration ».

Dans la commune de Monflanquin, berceau de la famille de Védrines, les habitants ont décidé de « tourner la page ».

(Source : *La Croix/AFP*, 21.12.2009 & *La Depeche.fr*, 22.12.2009)

## COLLOQUE

### « QUELLE RÉGULATION POUR LES NOUVEAUX MOUVEMENTS RELIGIEUX ET LES DÉRIVES SECTAIRES DANS L'UNION EUROPÉENNE ? », 15 JANVIER 2010, PARIS :

L'Institut Européen en Sciences des Religions (IESR) est partenaire du colloque intitulé « Quelle régulation pour les nouveaux mouvements religieux et les dérives sectaires dans l'union européenne ? », organisé par Nathalie LUCA (CNRS-EHESS) et Anne-Sophie LAMINE (Université de Strasbourg-CNRS).

Parmi les intervenants, signalons Jean-Paul Willaime, Jean Baubérot, Bertrand Gaume, chef du bureau central des cultes et Amélie Cladière, secrétaire générale de la MIVILUDES ; pour la Belgique : Eric Brasseur, directeur du CIAOSN (Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles) ; pour la Suisse : François Bellanger, président du conseil de fondation du centre d'information sur les croyances et Brigitte Knobel, directrice du centre d'information sur les croyances ; pour la Grande-Bretagne : Eileen Barker, fondatrice d'INFORM (Information Network Focus on Religious Movements, London School of Economics) ; pour l'Espagne et l'Italie : Marco Ventura, professeur à l'Université de Sienne (Italie) et Juan Ferreiro Galguera, sous-directeur général de la coordination et de la promotion de la liberté religieuse (Espagne).

Informations sur le site : <http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index6021.html>

[Il est étonnant que la FECRIS ne participe pas à ce colloque. Remarquons que la fondatrice d'INFORM, organisme britannique lié au CESNUR, fait partie des intervenants.

Pour plus d'informations, consulter l'article de Bulles n°95, notamment les pages 1 et 2 :

[http://www.unadfi.org/IMG/pdf/Sectes\\_en\\_Grande\\_Breatgne.pdf](http://www.unadfi.org/IMG/pdf/Sectes_en_Grande_Breatgne.pdf) ]

### AMOUR ET MISÉRICORDE

#### « LA PETITE SERVANTE » A TROUVÉ REFUGE À PETIT-NOIR

Eliane Deschamps que les membres de l'ex-communauté de Chaussin « Amour et miséricorde » appelaient « la petite servante » vit désormais à Petit-Noir en Franche Comté, avec son mari et l'une de ses filles.

Le 17 novembre 2009, France 2 diffusait le magazine télévisé « Prise directe », dans lequel un reportage était consacré à « Amour et Miséricorde ». Eliane Deschamps avait refusé de rencontrer la journaliste de France 2.

Invitée sur le plateau de la journaliste Béatrice Schönberg, Magali, une autre fille d'Eliane Deschamps, expliquait comment sa mère, « qui l'a reniée, manipulait son entourage ».

Rappelons qu'« Amour et Miséricorde » s'est auto-dissoute en décembre 2008.

(Source : *Marianne*, 04.12.2009)

### EGLISE INTERNATIONALE DU CHRIST

#### LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Dans une lettre ouverte datée du 23 décembre, Me Chambon, l'avocat de Nathalie Gettlife, condamnée en décembre 2006 à 16 mois de prison par la justice canadienne pour l'enlèvement de deux de ses enfants, a interpellé Nicolas Sarkozy. Il y explique que les enfants âgés aujourd'hui de 14 et 16 ans ne communiquent avec leur mère que par webcam « avec interdiction de s'entretenir en français et sous surveillance de leur père, Scott Grant, trésorier et membre de l'Eglise internationale du Christ ».

Pour Me Chambon, « ce dossier est caractérisé par un déni de justice, non respect des accords internationaux entre la France et le Canada, et des accords bilatéraux de coopération internationale en matière de justice ».

(Source : *AFP*, 26.12.2009)

## EGLISE UNIVERSELLE DU ROYAUME DE DIEU

### LA SECTE REVEND LE VIEUX CINÉMA LA SCALA

Après neuf années « de bras de fer » avec la Mairie de Paris, l'Eglise Universelle du Royaume de Dieu (EURD) revend l'ancien cinéma, La Scala, situé dans le 10<sup>e</sup> arrondissement. A quelques mètres de cet ancien « music-hall des années folles », situé boulevard de Strasbourg, se trouve le siège parisien de l'EURD, mouvement d'origine brésilienne d'inspiration évangélique listé dans le rapport parlementaire sur les mouvements sectaires de 1995.

Depuis les années 2000, la mairie de Paris a su résister et chaque fois qu'un permis de construire lui a été présenté, elle est parvenue à le faire annuler « en respectant les termes de la loi », rappelle le maire du Xe arrondissement.

La ville essaiera de « préempter » dès qu'une promesse de vente sera signée.

(Source : *le parisien.fr*, Cécile Beaulieu, 07.11.2009)

## OPUS DEI

### L'OPUS DEI OUVRE UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

Une première dans l'Ouest : l'Opus Dei vient d'ouvrir un centre de formation chrétienne avec salles de réunion, bibliothèque, chapelle et bureaux dans lequel elle peut accueillir 16 résidents.

Cette ouverture vers le public « est très inhabituelle » pour l'Opus Dei. Le directeur, Pierre Belloir, répond qu'il s'agit d'une manière de réagir au Da Vinci Code, évoquant le best-seller dans lequel l'organisation était présentée « comme une secte ourdisseuse de complots ».

(Source : *Le telegramme.com*, Alain Le Bloas, 23.12.2009)

### POURQUOI L'OPUS DEI EST-ELLE DANGEREUSE ? 165 ANCIENS RESPONSABLES TÉMOIGNENT

Dans un éditorial dédié à ce témoignage, Golias précise que ce document a été rédigé par un comité de rédaction composé de 165 anciens membres de l'organisation. Il décrit des pratiques déviantes qui s'accablent « à travers une multitude de règlements internes(...) totalement abusifs, contraires aux droits les plus fondamentaux de l'homme, aux méthodes pastorales de l'Eglise et aux normes générales du Droit Canon ». « Ces règlements viennent directement du fondateur et ont été répercutés comme tels par ses successeurs immédiats et ses collaborateurs ».

A l'évidence, est-il écrit, « la personnalité malsaine de Josemaria Escriva de Balaguer, le fondateur mégalomane et qui éprouvait de la sympathie pour Hitler, explique une bonne part des dérives inquiétantes aujourd'hui constatées ».

Enfin il semble à Golias que l'indulgence du Pape et des cardinaux à l'égard d'un mouvement « dangereux et néfaste » s'explique par la crainte de perdre « des troupes relativement jeunes et nombreuses » mais aussi par la place stratégique de l'Opus Dei dans le plan « de restauration ecclésiale » entretenu par Benoît XVI et son entourage le plus proche.

(Golias, novembre-décembre 2009)



## COMMUNIQUÉS DE PRESSE DE LA SCIENTOLOGIE

### ARBRE DE NOËL

A Marseille, le 19 décembre 2009, la Scientologie a organisé son « traditionnel » arbre de Noël dans les locaux de l'organisation au 8, rue de Lodi, distribuant des jouets « reconditionnés et empaquetés » à des enfants âgés de 1 à 12 ans, rappelant à cette occasion que « les scientologues participent activement à l'amélioration de leur environnement, car au fur et à mesure de leur avancement spirituel, leur sens des responsabilités croît et il devient encore plus naturel de se tourner vers les autres pour leur venir en aide ».

(Source : document interne Scientologie/Médias Libres, 28.12.2009)

### SOKA GAKKAI

#### NOËL À TRETS

Le repas municipal de fin d'année de la ville de Trets (13) organisé par le maire, Jean-Claude Féraud le 18 décembre 2009 dans une salle mise à disposition gratuitement par le centre européen du bouddhisme de Nichiren, propriété de la Soka Gakkai, a fait la une des journaux « La Provence » et La Marseillaise.

Ce mouvement a été cité dans les rapports parlementaires de 1995 et 1999.

Le président du GEMPPPI (Groupe d'études des mouvements de pensée en vue de la prévention de l'individu) à Marseille s'est insurgé contre cet événement car selon lui « la Soka Gakkai est un mouvement religieux dont le prosélytisme ressemble aux méthodes des Témoins de Jéhovah. Est-ce que les employés municipaux, face au maire qui est leur patron, ont toute latitude pour refuser l'invitation » ? Le principe de laïcité est bafoué, conclut-il. Il a alerté la MIVILUDES.

Sur les 300 invités, seuls 120 ont assisté au repas.

(Source : Le Journal tretsois, 19.12.2009 & bakchich.info, 01.01.2010)

### LA SCIENTOLOGIE MONTE AU CRÉNEAU

La Scientologie s'insurge sur la session de formation organisée par l'Ecole Nationale de la Magistrature, formation à laquelle la MIVILUDES participait.

Pour la Scientologie, il s'agit d'une « atteinte directe à la présomption d'innocence pour des mouvements religieux minoritaires qui seront constamment cités au cours de la formation, de façon uniquement négative... »

(Source : Document interne de la Scientologie, 01.12.2009)

### TÉMOINS DE JÉHOVAH

#### UN DÉPUTÉ ET UN MAGAZINE RECONNUS COUPABLES DE DIFFAMATION

Jacques Myard, député-maire de Maisons-Laffitte et le journal « Le Point » ont été reconnus coupables de diffamation à l'encontre de la Fédération chrétienne des Témoins de Jéhovah (FCTJF) par le Tribunal correctionnel de Nanterre. Tous deux doivent verser 2.000 euros d'amende et également verser à la FCTJF les sommes de 5.000 euros de dommages et intérêts et 3.000 euros de frais de justice.

Cette condamnation fait suite à des propos tenus lors d'un entretien publié sur le site internet du journal Le Point.

M. Myard et Le Point ont fait appel.

(Source : communiqué interne des Témoins de Jéhovah, 06.12.2009)



## L'ASSOCIATION « UN ESPOIR POUR ZOÉ »

### ENQUÊTE APRÈS LA MORT DE LA FILLETTE

L'association « Un espoir pour Zoé », avait été créée en mars 2009, près de Dunkerque, pour récolter des fonds permettant de soigner Zoé, une fillette de cinq ans atteinte d'une tumeur au cerveau.

Le doute sur cette association a commencé à germer lorsque le professeur Jacques Grill, spécialiste du cancer, a exigé de ne plus figurer sur le blog d'appel aux dons de l'association, « inquiet des méthodes de guérison parallèles » prônées par le compagnon de la maman de Zoé.

Le père de Zoé avait, quant à lui et dès la mi-juin 2009, saisi un juge aux affaires familiales parce qu'il était en désaccord avec la création de l'association. De son côté, l'ADFI Nord Pas de Calais Picardie qui soutient la démarche du père, s'était inquiétée le 6 août 2009 des activités du compagnon de la mère de Zoé.

Un mois et demi après la mort de la fillette, une polémique porte sur les comptes de l'association « et sur une suspicion de dérive sectaire » signalée par l'ADFI.

Le père de Zoé a porté plainte « pour homicide involontaire, escroquerie et abus de confiance ». Le parquet de Lille l'a suivi.

(Source : *Aujourd'hui en France*, Pascale Egré, 08.12.2009 & *La Voix du Nord*, Alexis Constant, 09.12.2009)

## ABUS DE FAIBLESSE

### LES CONDAMNATIONS POUR ABUS DE FAIBLESSE SE MULTIPLIENT

Me Marie-Christine Cazals, une avocate spécialisée en droit des successions, est saisie chaque semaine d'une nouvelle affaire d'abus de faiblesse. En 2007, 615 « abus de faiblesse ont été sanctionnés par la justice ».

L'abus de faiblesse ne touche pas que le troisième âge mais plus largement, toute personne psychologiquement fragile. Certaines victimes ont été bernées par une secte » et d'autres, nettement plus nombreuses, ont été abusées lors d'un démarchage à domicile.

Reste que ce délit passe pour être l'un des plus « complexes à démontrer » car la charge de la preuve repose sur le plaignant ».

Il existe pourtant une avancée favorable pour les victimes, rappelle Amélie Cladière, secrétaire générale de la MIVILUDES : l'adoption de la loi About-Picard en 2001 qui permet de démontrer le conditionnement psychologique ayant présidé à la prise de décision de la victime. De plus, si des témoins peuvent attester les pressions subies par cette dernière, « le juge peut plus facilement retenir l'abus de faiblesse ».

(Source : *La Croix*, Marie Boëton, 10.12.2009)

## COMMUNICATION FACILITÉE

### UNE ATTEINTE À LA DIGNITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Cette méthode a été épinglée dans les rapports 2005 et 2006 de la MIVILUDES et sévèrement dénoncée dans le rapport de la Commission d'enquête parlementaire relative à l'influence des mouvements à caractère sectaire et aux conséquences de leurs pratiques sur la santé physique et mentale des mineurs.

Malgré ces mises en garde, un séminaire, organisé par une structure du CNRS, est annoncé le 5 février 2010 à Aix en Provence, séminaire où seront présentés des « travaux » sur la communication facilitée, notamment

des travaux concernant « l'activité cérébrale » d'un handicapé plongé dans un coma végétatif depuis 23 ans, suite à un accident de voiture.

Le Dr Laurent Jézéquel, président de l'association Ethique professionnelle et protection des personnes avec handicap dans les Côtes d'Armor, s'alarme à juste titre dans un article paru dans la revue de l'Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS) : <http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article1295> (Source : AFIS, 21.12.2009)

## POUR INFORMATION

### ERREUR DE DIAGNOSTIC

Xavier Dousseau vient d'être nommé directeur de l'établissement public de santé mentale de la Marne. Catholique intégriste, il avait été condamné à 18 mois de prison avec sursis pour avoir, en octobre 1995, pris la tête d'un commando anti-avortement. Xavier Dousseau est connu comme militant au sein de l'association Mère de Miséricorde, liée à la Communauté des Béatitudes, association qui gère des centres d'accueil pour futures mères en difficulté.

(Source : Charlie Hebdo, G.B., 16.12.2009)

### LES JIHADISTES DE LA BÊTISE IMMANENTE

« A la pression des lobbies religieux intégristes, il faut ajouter la constante insistance de ceux qui prétendent défendre les libertés particulières pour mieux attenter à la Liberté tout court ».

Le Centre d'informations et de conseils des nouvelles spiritualités » (CICNS) en fait partie. Il s'est donné pour vocation de fédérer « le marigot sectaire » et nul doute qu'il sera rejoint par tous les ennemis des lumières et de la démocratie « jihadistes de la bêtise immanente qui prospèrent dans un rentable obscurantisme ».

(Source : L'Union/L'Ardennais, 13.12.2009)

### LA CATHOCRATIE S'INVITE CHEZ VOLTAIRE

Cette théorie reste une hypothèse pour 32 % des étudiants de biologie de l'Université d'Orsay et ils sont également 12 % à refuser de placer l'homme dans le règne animal. 150 ans après « L'origine des espèces », 6 % des étudiants de médecine d'Orsay réfutent la théorie de l'évolution.

(Source : Le Canard Enchaîné, décembre 2009)

## RELIGION / ENSEIGNEMENT

### UNE CONFRÉRIÉ TURQUE CONTROVERSÉE OUVRE SON PREMIER COLLÈGE

Un collège qui de présente comme « laïque et républicain » vient de s'installer dans un quartier résidentiel de Villeneuve Saint-Georges dans la banlieue sud de Paris. Cette école appelée « Educactive », appartient au réseau de Fethullah Gülen, « un penseur turc en vogue dans les cercles musulmans, à la tête d'une confrérie religieuse controversée ». Ses disciples seraient plusieurs millions et constituent le réseau musulman le plus puissant du monde, selon la sociologue Nilüfer Göle, directrice de recherches à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris.

L'organisation compte des dizaines d'écoles et de fondations aux Etats-Unis. En outre, elle entretient d'étroites relations avec des universités chrétiennes. Les disciples, appelés « Jésuites de l'islam » construisent des écoles plutôt que des mosquées et forment la base « d'un mouvement charismatique » qui prétend « réconcilier la science et la religion ».

Reste que la mystère demeure sur les ressources financières et les desseins de la confrérie qui serait « un simple pion de la politique étrangère américaine en Asie centrale et au Moyen Orient ».

(Source : *Le Monde*, Guillaume Perrier, 30.12.2009)

### L'ENSEIGNEMENT CONFESIONNEL FAIT ÉCOLE

Le complexe scolaire Beth Hanna est le plus grand établissement juif de France « et sans doute d'Europe ». Il compte 1.800 élèves, uniquement des filles et il est tenu par les Loubavitch. Sous contrat, l'Etat finance les salaires des enseignants.

Les études religieuses occupent trois heures chaque matin. Conformément à la « vision loubavitch », l'école est rythmée par les règles et les fêtes juives. La tenue vestimentaire y est stricte.

Bernard Toulemonde, auteur de l'ouvrage « Système éducatif en France » a consacré un chapitre aux nouveaux enseignements confessionnels. Il précise que depuis une dizaine d'années, on constate un essor des nouveaux enseignements confessionnels, preuve d'une « affirmation identitaire ». Cela se vérifie pour les écoles juives et dans une moindre proportion pour les écoles de la communauté musulmane. Chez les Catholiques et chez les Protestants évangéliques, on assiste également à la création d'écoles à caractère confessionnel hors contrat.

(Source : *L'enseignement confessionnel fait école*, Véronique Soulé, 29.12.2009 & *Privé, public : des mondes qui s'ignorent*, 28.12.2009)

### A LIRE ÉGALEMENT : LEMAÎTRE D'ÉCOLE DE L'ISLAM

Un article, écrit dans le quotidien suisse, *Le Temps*, décrit avec force détails « l'empire » de Fethullah Gülen qui compte une banque, des assurances et s'exerce à travers télévisions, radios, un journal et des revues...

Une enseignante à Ankara, Hatice Demir, a compilé les informations sur l'empire « pédagogique » de Fethullah Gülen qui cache « un réseau d'endoctrinement et de recrutement très perfectionné qui fonctionne un peu à l'image d'une secte : isolement de l'extérieur, double langage, soumission sans condition aux préceptes du groupe ».

En Turquie, la méfiance vis-à-vis du « prêcheur-penseur » qu'est Fethullah Gülen est tenace pour certains. A tel point qu'il s'est exilé aux Etats-Unis en 1999.

<http://acturca.wordpress.com/2008/01/04/le-maitre-decole-de-lislam/>

## A signaler :

### COURRIER INTERNATIONAL/DOSSIER SUR L'APOCALYPSE

#### PARMI LES ARTICLES :

##### - Pourquoi la fin du monde nous fascine tant

Longs extraits d'un article passionnant de l'auteur britannique, Ian McEwan, « l'un des plus brillants de sa génération ». Ian McEwan fait lui-même référence à un ouvrage de Norman Cohn « Les Fanatiques de l'Apocalypse » qui étudie les sectes médiévales inspirées par le symbolisme de l'Apocalypse de Jean. Des fils relient ces pensées apocalyptiques médiévales aux pensées contemporaines. Car depuis cinq cents ans, des « prophètes » décrètent régulièrement une date de fin du monde mais rien ne se passe ! Et cela ne dissuade personne de fixer une autre date ! Une façon d'affronter cette « désillusion » fut de la nommer. On l'appela « La Grande Déception ». De nombreux millénaristes allaient ainsi donner naissance au mouvement des adventistes du septième jour qui devait devenir l'une des églises les plus populaires des Etats-Unis ». Illustrant l'adaptabilité et la vigueur de la pensée apocalyptique, il y a toujours une nouvelle génération pour entreprendre « des calculs » et prédire une fin imminente.

Ian McEwan, après avoir passé en revue les eschatologies chrétienne, musulmane et juive, rappelle fort judicieusement que lorsqu'il existe « un mythe de la création », il existe « un dernier chapitre »...

##### - Chronologie

Retour sur quelques malheurs annoncés et rendez-vous manqués. De l'an 1000 à l'an 2000. Prochain rendez-vous en 2012.

##### - Les méfaits du temps linéaire

Prégnance de l'idée apocalyptique dans la religion orthodoxe. En 2008, trente cinq membres d'une secte se retiennent dans un abri souterrain pour attendre la fin du monde prédite pour mai 2008 par leur gourou, Piotr Kouznetsov. Selon l'auteur (russe) de l'article, les croyances eschatologiques sont « la manifestation extrême de l'idée communiste d'égalité totale » et elle trouve un large écho dans la psychologie envieuse « des masses ». Car, rappelle-t-il, chacun connaîtra sa propre « fin du monde » et une fin collective évite toute jalousie malade à l'égard de ceux qui resteraient en vie !

##### - Le calendrier maya interprété à la sauce new age

La croyance « maya » dans la fin du monde en 2012 est passée au crible mais... rien ne prouve que les Mayas aient cru à une fin du monde à cette date là.

(*Courrier International*, 17 au 31 décembre 2009)

## Télévision

### SPÉCIAL INVESTIGATION, CANAL+ : « CATHOLIQUES : LE RETOUR DES ULTRAS », DÉCEMBRE 2009

Situés politiquement à l'extrême-droite, les catholiques appartenant à La Fraternité Saint Pie X, se montrent nostalgiques « des croisades » et (toujours) partisans de la messe en latin. Leur montée en puissance fait débat dans l'Eglise de France. Le réalisateur, Pascal Catuogno, a enquêté sur ces nouveaux « croisés » qui « refusent obstinément la modernité et le dialogue avec les autres religions ».

### EGLISE FONDAMENTALISTE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (FLDS)

#### ÉTATS-UNIS / PROCÈS D'UN SECOND POLYGAME

Allan Keate, 57 ans, est le second membre de la secte à affronter un procès après que les autorités du Texas aient investi le ranch de la secte polygame au Texas.

L'accusation portée contre Allan Keate portait sur son prétendu « mariage spirituel » en 2005 avec une jeune fille de 15 ans. Elle était tombée enceinte un an plus tard. Keate avait également cinq autres épouses.

Allan Keate a finalement été condamné par les jurés à 33 ans de prison pour agression sexuelle sur mineur.

Un mois auparavant, un autre mormon polygame, Raymond Jessop, a été condamné à 10 ans de prison pour des faits identiques.

*(Source : D'après traduction de « Texas attorney general to question potential jurors for polygamist trial », Dallas Morning News, 08.12.2009)*

### MOUVEMENT RAËLIEN

#### CANADA / LE MOUVEMENT DÉNONCE DES ACTES PÉDOPHILES

Le collège des « évêques » raéliens du Canada vient d'informer les autorités policières de Montréal que l'un de leurs membres avait commis des actes pédophiles il y a une quinzaine d'années.

Rappelons qu'il y a plus de dix ans, Raël créait l'association NOPEDO « pour lutter contre les méfaits de la pédophilie avérée des prêtres et évêques catholiques ».

*(Source du Mouvement Raëlien/CNW Telbec, 23.12.2009)*

### SCIENTOLOGIE

#### ÉTATS-UNIS / D'AUTRES SCIENTOLOGUES DÉNONCENT LES ABUS DE DAVID MISCavige

Le quotidien américain, St Petersburg Times publie le récit de trois anciens membres de haut niveau de la Scientologie qui témoignent des abus financiers et psychologiques dont ils ont été témoins.

S'ils disent croire encore aux écrits de Ron Hubbard, Geir Isene, Mary Jo Leavitt et Sherry Katz qui avaient atteint le niveau OT VIII, sont néanmoins en désaccord avec les pratiques de l'organisation et ils dénoncent maintenant les pratiques du chef suprême de la secte, David Miscavige.

*(D'après St-Petersburg Times & anonymousmontreal.blogspot.com, 31.12.2009)*

### EGLISE DE L'UNIFICATION

#### ITALIE / MONSEIGNEUR MILINGO RENVOYÉ DE L'ÉTAT CLÉRIICAL

Déjà très connu en Afrique pour ses « dons de guérison », son activité d'exorciste et son talent de chanteur, Mgr Milingo avait fait abondamment parler de lui en 2001 lorsqu'il s'était marié avec une adepte mooniste, Maria Sung, une coréenne alors âgée de 48 ans.

Il avait ensuite pris la tête d'un mouvement contre le célibat des prêtres. Excommunié en septembre 2006, il vient d'être sanctionné par le Vatican et renvoyé de « l'état clérical ».

*(Source : La Croix, Nicolas Seneze, 17.12.2009)*

## TÉMOINS DE JÉHOVAH

### SUISSE / UN PÈRE SÉPARÉ DE SON FILS

Stéphane se bat pour que son fils, 11 ans, n'entre pas dans ce qu'il considère comme « une secte très dangereuse, qui le laissera mourir plutôt que d'accepter une transfusion sanguine s'il a un accident ».

Son fils qui vit avec sa mère membre des Témoins de Jéhovah refuse maintenant de le voir. Conséquence : la justice lui a enlevé son droit de visite.

Stéphane raconte qu'une adepte de l'organisation vit désormais au domicile de son ancienne épouse pour la guider elle et son fils « dans la bonne voie » et leur laver le cerveau. Pire, l'enfant subirait des attouchements dans sa famille maternelle. Le père dénonce ces faits en vain, demandant des mesures de protection pour son fils. Le juge précise en être au stade d'une instruction préliminaire. Les soupçons ne sont pas « assez importants » pour retirer immédiatement l'enfant.

(Source : [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch), 30.12.2009)

### RUSSIE / LA COUR DE RUSSIE CONFIRME UNE DÉCISION

La plus haute juridiction de la Russie vient de confirmer la décision d'interdire les activités des Témoins de Jéhovah dans la région méridionale de la Russie de Taganrog. Les actifs du groupe ont été saisis et 34 de ses publications ont été étiquetées comme « extrémistes ».

Le groupe a décidé de faire appel du verdict devant la Cour européenne des droits de l'Homme.

Rappelons qu'un arrêt de 2004 du tribunal municipal de Moscou interdit aux Témoins de Jéhovah toute activité religieuse dans la capitale russe.

Il y aurait entre 160.000 et 300.000 Témoins de Jéhovah en Russie.

(Source : [www.seattlepi.com](http://www.seattlepi.com), 08.12.2009)

## ACTUALITÉS - ÉTRANGER DIVERS

## MAGIE NOIRE

### BRÉSIL / UN RITUEL MACABRE

Le cas d'un enfant de deux ans, victime d'un « rituel de magie noire » dans le nord-est du Brésil a choqué la population, renforçant « l'intolérance envers les religions afro-brésiliennes » telles le candomblé, l'umbanda ou le macumba.

Le beau-père du petit garçon a ainsi implanté une trentaine d'aiguilles à coudre dans le corps de l'enfant selon le rituel candomblé.

Dans le plus grand pays catholique du monde, le syncrétisme religieux est toujours très présent. Nombre de Brésiliens croient aux esprits, à la réincarnation et à diverses superstitions.

(Source : AFP, 20.12.2009)

[Les chirurgiens de l'hôpital Ana Neri de Salvador de Bahia ont, en trois délicates et longues opérations, pu sauver l'enfant...]

## DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

### AUSTRALIE / SUICIDE APRÈS UN STAGE

En 2005 à Sydney, une jeune femme Rebekah Lawrence s'était suicidée en se défenestrant, après avoir participé à un cours intensif dispensé par l'organisme « TLA (Transformational Learning Australia) Turning Point ».

Elle avait suivi un cours intensif de cet organisme qui fait appel à des techniques de régression psychologique et qui sont délibérément « stressants ». Ce cours a provoqué une psychose chez la jeune femme la conduisant ensuite au suicide.

Le coroner(1) qui mène l'enquête conclut aujourd'hui que sa mort est directement liée au cours dans lequel elle s'était engagée. Il recommande que le gouvernement soumette les conseillers en développement personnel à une réglementation. Bob Montgomery, le président de Australian Psychological Society appuie cette demande sans réserve et il rappelle que tout psychologue en Australie devrait être enregistré et respecter un code de déontologie. Il déplore que n'importe qui puisse se faire passer pour un psychologue ou un « conseiller ».

(Source : D'après traduction de « Death sparks calls for self-help regulation », ABC online, Shane McLeod for PM, 08.12.2009)

(1)Le coroner est un officier public chargé de mener des enquêtes visant à déterminer comment et pourquoi sont survenus des décès dus à des causes non naturelles.

## LAÏCITÉ

### POLOGNE / LE PARLEMENT POLONAIS « INQUIET » DU VERDICT DE LA CEDH SUR LES CRUCIFIX

Au début du mois de décembre 2009, la Cour de Strasbourg avait jugé la présence de crucifix à l'école contraire au droit des parents d'éduquer leurs enfants selon leurs convictions et au droit des enfants à la liberté de religion.

En Pologne, pays catholique à 90 %, une résolution a été adoptée par 357 députés contre 40, exprimant son inquiétude face à une décision qui enfreint « la liberté de culte ».

(Source : Droit des religions.net, 05.12.2009)

### ESPAGNE / DÉBAT DE LA PLACE DU CRUCIFIX À L'ÉCOLE

Une initiative parlementaire demande que le gouvernement espagnol prenne des mesures pour faire retirer les croix des écoles publiques, ce qui provoque « une nouvelle querelle » dans un pays de tradition catholique.

Le ministre de l'éducation, Angel Galilondo, voit cette demande « d'un bon œil » car l'article 16 de la Constitution assurant le caractère aconfessionnel de l'Etat serait respecté. Cette mesure pourrait se trouver insérée dans une future loi sur la liberté religieuse...

(Source : La Croix, 09.12.2009)



### RELIGION

#### SUISSE / DÉPÔT D'UN RECOURS CONTRE L'INTERDICTION DES MINARETS

Un ancien porte-parole de la mosquée de Genève vient de déposer un recours mais avant de pouvoir saisir la Cour européenne des droits de l'homme, les plaignants doivent avoir épuisé toutes les voies de recours dans leur pays. Le président de la cour européenne explique que la démarche est compliquée au niveau juridique et « il n'est pas possible de saisir le Tribunal fédéral contre le résultat d'un vote populaire ».

(Source : *nouvelobs.com*, 16.12.2009)

#### ALGÉRIE / DES PROTESTANTS PENTECÔTISTES MENACÉS

A Tizi Ouzou, en Kabylie, une cinquantaine de personnes ont essayé d'empêcher des chrétiens pentecôtistes de pratiquer leur culte. Cela s'est passé dans l'une des trente églises affiliées à l'Eglise protestante d'Algérie. Cette affaire porte à nouveau sur le devant de la scène la question de la pratique des cultes non musulmans en Algérie. De son côté, le porte-parole du ministère des affaires religieuses a affirmé que le gouvernement n'était pas contre la construction des églises.

(Source : *La Croix*, Amine Kadi, 31.12.2009)

### RELIGION / ANIMISME

#### RUSSIE / RÉPUBLIQUE DES MARIS-EL / CHEZ LES DERNIERS ANIMISTES D'EUROPE

Sans industries, la région où vit le peuple des Maris d'origine finno-ougrienne sommeille à l'écart des grands axes de circulation du district de la Volga.

Les plaines interminables recèlent des centaines de lieux du culte, les « rocha », des petits bois isolés, théâtres de cérémonies religieuses « païennes »

La religion pratiquée par les Maris compte plusieurs dizaines de divinités liées à la nature. Les 700.000 habitants dont 300.000 vivent dans la république des Maris-El résistent à la pression de l'Eglise orthodoxe et des autorités locales.

(Source : *Le Monde*, Alexandre Billette, 30.11.2009)

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2009/11/30/chez-les-derniers-animistes-d-europe\\_1273978\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2009/11/30/chez-les-derniers-animistes-d-europe_1273978_3214.html)

### SPORT ET RELIGION

#### BRÉSIL / UN RICHE DONATEUR

Le footballeur connu sous le nom de « Kaka » vient de signer un contrat « record » avec le Real de Madrid. Sa pieuse épouse a aussitôt prévu d'ouvrir une église à Madrid, l'église du culte évangélique « Renascer em Cristo » (Renaître en Christ) de l'évêque Sonia Hernandes et de son mari, l'apôtre Estevam dont le joueur brésilien « est l'un des principaux contribuables ».

(Source : *bpasche*, 17.12.2009)

### *A signaler*

#### **LA LETTRE BIMESTRIELLE DE LA MIVILUDES, N°4, DÉCEMBRE 2009**

Dans son éditorial, le président de la Mission, Georges Fenech, annonce que les actes du colloque (1) organisé le 26 novembre 2009 par la MIVILUDES à Lyon seront disponibles courant mars 2010.

Dans la foulée de ce colloque, la Lettre bimestrielle consacre son « dossier » aux échanges entre la MIVILUDES et les maires. Ainsi, le 12 novembre 2009, une réunion concernant la lutte contre les dérives sectaires à Paris s'est tenue avec les maires d'arrondissement, sous la présidence de l'adjoint au Maire de Paris, Georges Sarre. La MIVILUDES rappelle, entre autres, qu'elle a édité un guide : « Les Collectivités territoriales face aux dérives sectaires » et qu'elle développe un partenariat avec les publications spécialisées telles que « Le Courrier des maires et des élus locaux »... Elle annonce que bientôt sera installée sur le site de la Mission une rubrique permanente « Spécial Maires » sur les questions les plus fréquemment posées.

Enfin, la rubrique « Actualité judiciaire » présente trois affaires mettant en lumière des mécanismes relevant de l'emprise mentale et de l'abus de faiblesse.

(1) A lire : Le compte rendu du Colloque national de la MIVILUDES qui s'est tenu à Lyon le 26 novembre 2009 sur le site internet du Ministère de la Justice : <http://www.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=11585&ssrubrique=11588&article=18343>

#### **POUVOIR DIRE NON, BULLETIN DU CERCLE LAÏQUE POUR LA PRÉVENTION DU SECTARISME, DÉCEMBRE 2009**

Au sommaire :

- La Journée du CLPS : Ecologie et bien-être : « déceler et prévenir les risques sectaires » qui se déroulera le 27 mars 2010 à Deyvillers (88).
- Le Ministère public et Mathieu Cossu
- Création(s), Catastrophe(s), Evolution(s), Michel Roux, professeur honoraire des Universités, Attaché honoraire au Museum d'Histoire naturelle
- Liberté, égalité, fraternité contre burqas
- Pour lutter contre l'intégrisme, faut-il commencer par baisser les bras ?
- Scientologie : des manœuvres au Parlement ?

Lire l'intégralité du bulletin sur le site internet du CLPS : [http://www.actu-sectarisme.com/IMG/pdf/bulletin\\_decembre09\\_\\_cle061b8d.pdf](http://www.actu-sectarisme.com/IMG/pdf/bulletin_decembre09__cle061b8d.pdf)

**Le Service de Documentation vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.**

Tous les documents qui ne sont pas joints à la revue de presse peuvent être communiqués sur demande au Service documentation : 01.44.92.35.92.

RETROUVEZ LE SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO SUR NOTRE SITE INTERNET

BulleS

UNADFI

# Abonnement

La revue trimestrielle de l'UNADFI

FRANCE

ÉTRANGER

ABONNEMENT DE 1 AN - 4 NUMÉROS

25 €uros

30 €uros

normal

30 €uros

35 €uros

de soutien

ABONNEMENT DE 2 ANS - 8 NUMÉROS

48 €uros

50 €uros

normal

60 €uros

70 €uros

de soutien

BULLETIN D'ABONNEMENT À COMPLÉTER ET RETOURNER À L'UNADFI

130, RUE DE CLIGNANCOURT - 75018 PARIS

NOM-Prénom:.....

Adresse : .....

Renouvellement d'abonnement :

Souscription à un abonnement :

Ci-joint le versement de la somme de :.....€uros par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'UNADFI

Date et signature :

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.